

Communiqué de presse du 19 août 2020

Données mondiales :

Nombre de cas : plus de 22,1 millions de cas, 782 228 décès

Données nationales :

Nombre de clusters : **1062**, en incluant ceux en EHPAD depuis le 9 mai ; **21 nouveaux** depuis hier, mais 663 clôturés

Nouveaux cas confirmés de COVID-19 (SI-DEP) ces dernières 24h : 3 776 (16 747 sur la semaine)

Nombre de tests réalisés en semaine glissante : 628 600 (plus de 6 millions réalisés depuis le début de l'épidémie)

Taux de positivité (%) des tests pour SARS-COV-2 (SI-DEP) : 3,1% entre le 10 et le 16 août (en hausse)

Nombre d'actes SOS Médecins pour suspicion de COVID-19 : 313, soit 4% de l'activité totale

Passages aux urgences pour suspicion de COVID-19 (réseau OSCOUR®) : 263, soit 0,7% de l'activité totale

Personnes hospitalisées pour une infection COVID-19 : 4 806 (162 admissions en 24H)

Personnes hospitalisées en réanimation : 374 malades (31 admissions en réanimation en 24H)

Ile de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupent **70% des malades en réanimation**.

En Outre-Mer : **152 hospitalisations**, dont **30 en réanimation**

Décès liés au COVID-19 : **30 468 personnes sont décédées en France**, dont 19 957 au sein des établissements hospitaliers et 10 511* en établissements sociaux et médico-sociaux. *Données actualisées du 17 août 2020.

Nombre de personnes hospitalisées depuis le début de l'épidémie : 109 616 / 84 467 rentrées à domicile

MESSAGES CLES :

En France métropolitaine, l'ensemble des indicateurs continuent leur progression et la transmission du virus s'accroît. Elle concerne toutes les tranches d'âge et plus particulièrement les jeunes adultes. Près d'un tiers des départements dépassent, au cours des sept derniers jours, le seuil de vigilance de 10 nouveaux tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants, et particulièrement en Ile-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur où plusieurs départements ont des taux d'incidence en forte progression, au-dessus du seuil d'alerte de 50 pour 100 000. Lorsque le seuil d'alerte de 10 cas pour 100 000 est franchi, la situation du territoire concerné fait l'objet d'une évaluation fine.

Le classement en « zone de circulation active » du virus tient compte du taux d'incidence mais aussi d'autres indicateurs comme le nombre de tests réalisés et leur taux de positivité. L'absence d'identification de chaînes de transmission est aussi un critère défavorable dans l'analyse. C'est pourquoi, chacun d'entre nous, individuellement et collectivement doit participer à l'identification de ces chaînes de transmission : se faire dépister si on présente des symptômes et identifier auprès des autorités sanitaires l'ensemble des contacts à risque qui devront alors bénéficier d'une quatorzaine et d'un test RT-PCR à leur tour.

Nous pouvons décider tous ensemble, collectivement, de freiner la circulation du virus :

- **Lavage des mains, distance physique, port du masque ;**
- **Se faire tester en cas de doute, au moindre symptôme, si les autorités sanitaires nous ont identifié comme contact ou de retour d'une zone à risque ;**
- **Respecter l'isolement si malade, contact ou dans l'attente des résultats.**

INFORMATIONS UTILES : Pour en savoir plus sur l'épidémie de COVID-19 ...

✚ En France : [Santé publique France](#) et [Ministère des Solidarités et de la Santé](#)

✚ A l'international : [OMS](#) et [ECDC](#)

✚ Un numéro vert **0 800 130 000** (appel gratuit avec service de soutien psychologique gratuit) 7j/7

✚ Toutes les informations utiles sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

✚ Contact presse : presse-dgs@sante.gouv.fr – 01 40 56 84 00